

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite\\_022 | Pères de l'Église](#)[CollectionBoite\\_022-4-chem | Tertullien](#) [Item\[photocopie\]](#)

## [photocopie]

**Auteur : Foucault, Michel**

### Présentation de la fiche

Coteb022\_f0194

SourceBoite\_022-4-chem | Tertullien

LangueFrançais

TypePhotocopie

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

### Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 21/10/2020 Dernière modification le 23/04/2021

---

surtout pour les hommes, qui ont le sexe plus ardent. « La virginité est faite de grâce, la continence de vertu. »<sup>22</sup> La continence apparaît ainsi comme la condition d'un christianisme total.

Tertullien invite surtout à cette continence les veufs et les veuves<sup>23</sup>. Il semble dire : heureux veuf, enfin libéré pour te consacrer au Seigneur. « Saisis l'occasion, sinon très souhaitée, tout de même opportune, de ne plus avoir de mari à qui tu acquittes tes devoirs et qui te rend les siens. Tu as cessé d'être débiteur. Heureux homme ! Tu as renvoyé ton débiteur : supporte le dommage... Par la continence tu vas te procurer une grande matière de sainteté ; en réduisant la chair, tu acquerras l'esprit. »<sup>24</sup> C'est de cette continence qu'il dit : « Elle a été prouvée comme instrument de salut par le Seigneur, le Dieu du salut, comme un témoignage de foi, comme une recommandation de cette chair qu'on présente au revêtement à venir de l'incorruptibilité, pour soutenir au dernier jour la volonté de Dieu. »<sup>25</sup> Il donne à la veuve fidèle une supériorité sur la vierge. « La veuve a quelque chose de plus lourd, parce qu'il est facile de ne pas désirer ce qu'on ignore, de se détourner de ce qu'on n'a jamais désiré. Plus glorieuse est la continence qui connaît ses droits et sait de quoi il s'agit. On pourra juger la vierge plus heureuse, mais la veuve plus laborieuse ; celle-là, parce qu'elle a toujours eu son bien, celle-ci, parce qu'elle a découvert son bien ; en celle-là est couronnée la grâce, en celle-ci, la vertu. »<sup>26</sup>

Tertullien a montré, dans l'esprit de saint Paul, la supériorité de la virginité et senti parfaitement combien le détachement de la chair rend libre pour Dieu. Mais il est évident qu'il a exalté la chasteté aux dépens du mariage. Rigoriste et mystique par tempérament, montanisme par conviction, il s'est rallié tout naturellement aux courants apocalyptiques, teintés d'encratisme, qui traversaient tout le monde chrétien depuis le II<sup>e</sup> siècle<sup>27</sup>.

## Σ. La patience

Le monde de persécutions où vivaient les chrétiens du III<sup>e</sup> siècle a mis au cœur de la morale une vertu aujourd'hui trop oubliée, la patience. Tertullien, l'impatient<sup>28</sup>, lui a consacré entre 200 et 210 un

22. *De virg. vel.*, X, 3-5, 94, 11-26.

23. Le problème des secondes nocces sera traité plus loin, avec la vie conjugale.

24. *De exh. cast.*, X, 144, 2-8.

25. *Ad ux.*, I, 7, 106, 1-5.

26. *Ibid.*, 108, 10-15 ; cf. *supra*, n. 22.

27. J. DANIELOU et H.-I. MARROU décrivent très bien ces courants et leurs origines dans leur *Nouvelle Histoire de l'Eglise*, t. I, *Des origines à saint Grégoire le Grand*, Paris, 1963, pp. 151-155 et pp. 170-173.

28. *De pat.*, I, 1, 3-5. Il confesse loyalement son impatience aux premières lignes du traité.

traité qui peut être le premier en la matière et sera repris par saint Cyprien. Hors de cet écrit spécial, il la nomme souvent, nous l'avons vu, quand il énumère une série de vertus<sup>29</sup>. La patience est pour lui une vertu capitale, liée directement à la foi, qu'elle suit et précède. « La patience a éprouvé la foi » d'Abraham, « béni à bon droit, parce que fidèle ; fidèle à bon droit, parce que patient ». Cette « foi auréolée de patience » passa jusqu'au Christ : il ajouta, en tête de la loi, la patience, qui seule manquait à la doctrine de justice. « La patience en effet, précise Tertullien, n'était pas encore sur terre, parce que la foi n'y était pas non plus. » Mais quand « le Seigneur et maître de la patience » survint, il unit à la grâce de la foi la patience<sup>30</sup>. Tertullien installe donc cette vertu au centre de la doctrine et de la vie chrétiennes.

Elle est pour lui une vertu divine, dont témoigne la providence universelle<sup>31</sup>. Souvent, dans son œuvre, il revient sur cette idée du traité, soulignant plutôt alors la miséricorde de Dieu à l'égard des pécheurs<sup>32</sup>. Mais la patience de Dieu se concrétise dans le Verbe incarné. Dieu « plaça en son Fils son Esprit avec toute sa patience »<sup>33</sup> et Tertullien décrit la vie soumise du Christ, sa passion, où « sur le point de partir, il voulut s'engraisser du plaisir de la patience... Admirable fidélité de la sérénité ! »<sup>34</sup> Il y voit la preuve de la divinité de Jésus<sup>35</sup>. Dans l'*Adversus Marcionem*, il insiste sur la patience du Christ<sup>36</sup> et démontre méthodiquement qu'une telle attitude n'est pas une nouveauté contraire à l'Ancien Testament, mais l'accomplissement et l'achèvement de la doctrine révélée<sup>37</sup>.

Le *De patientia* plaide dans le même sens en présentant l'histoire sainte comme témoin du lien qui unit patience et bien, impatience et mal. L'impatience, dit Tertullien, est à l'origine du mal. Le diable ne souffrit pas que tout fût soumis à l'homme<sup>38</sup>. Dès lors malice et impatience grandirent ensemble, chez Adam, chez Caïn l'homicide, dans le peuple juif<sup>39</sup>. Mais en face, en attendant le diacre Etienne, l'Ancien Testament présente des exemples de patience comme Isaïe et surtout

29. *De paen.*, I, 4, 141, 15-16 ; *De carn. res.*, XLIV, 91, 5 ; *De carn. Chr.*, IV, 198, 41-43 ; *De idol.*, XIV, 46, 6 ; *De an.*, XL, 368, 8 ; *Apol.*, XLVI, 2, 106, 13-14. Le mot *patientia* y est parfois remplacé par son synonyme *tolerantia*.

30. *De pat.*, VI, 10, 6-23.

31. *Ibid.*, II (en entier).

32. *De carn. res.*, XIV, 43, 25 ; *De pudic.*, II, 223, 6-7 ; *Adv. Marc.*, II, 17, 358, 11-15 ; 24, 367, 29-368, 2.

33. *De pat.*, III, 3, 19-20.

34. *Ibid.*, III, 4, 16-19.

35. *Ibid.*, III, 5, 3-5.

36. *Adv. Marc.*, III, 17, 405, 4-5 ; IV, 21, 489, 13.

37. *Ibid.*, IV, 16, 468, 22-470, 21.

38. *De pat.*, V, 7, 1-2.

39. *Ibid.*, V (en entier).

